

Annexe au Rapport Annuel des contrôles réalisés en FRANCE en 2014

Décision de la Commission 2013/188/CE

Informations complémentaires

Partie I – Explications relatives aux données figurant sur le Rapport officiel

- I.1. interprétation des données saisies dans la colonne 2 des 6 premiers tableaux
- I.2. explications relatives aux parties vides des 6 premiers tableaux
(colonnes 1 & 3, et 2 dernières lignes)

Partie II – Données complémentaires

- Résultat des contrôles en cours de transport en 2014 (en nombre et en taux de non-conformités)
- Nombre d'animaux contrôlés en cours de transport (en effectif et en nombre d'inspections)
- Détail des critères d'aptitude au transport
- Lieu de réalisation des contrôles en cours de transport
- Contrôles réalisés dans le cadre de la délivrance des autorisations administratives

Partie III – Analyse et Plan d'Action

Partie I – Explications relatives aux données figurant sur le Rapport officiel

I.1. interprétation des données saisies dans la colonne 2 des 6 premiers tableaux

A - Dans les 6 premiers tableaux du Rapport officiel à la Commission, **sur chacune des lignes** correspondant à chaque « Type de manquement », le résultat indiqué :

- ne correspond pas au nombre d'inspections ayant mis en évidence des non-conformités (NC) aux exigences du R(CE)1/2005,
- mais à la somme totale des NC constatées, une même inspection pouvant aboutir au constat de plusieurs NC relevant de différentes catégories (ou « types ») de manquements, mais pouvant aboutir aussi au constat de plusieurs NC relevant d'une même catégorie (en d'autres termes : il peut y avoir plusieurs NC par contrôle, y compris sur une même ligne).

Par conséquent la somme des NC comptabilisées pour une espèce donnée (soit 558 pour les bovins par exemple) ne doit pas être mise en relation avec le nombre d'inspections réalisées pour cette espèce (soit 1690 pour les bovins). Il ne faut ainsi pas en conclure que 33% des contrôles effectués dans la catégorie « Bovins » ont présenté des non-conformités.

B – A noter par ailleurs que **430 inspections** en cours de transport, sur les 3032 inspections réalisées en France en 2014 (colonnes 2 des 6 premiers tableaux du rapport officiel), ont concerné des **transporteurs d'autres États membres** de l'Union européenne (soit 14,2 % des contrôles réalisés).

C – 199 inspections sur 3032 n'ont pas permis d'obtenir de résultats exploitables : pour 149 d'entre elles, parce que l'espèce n'a pas été indiquée (impossible de ventiler les résultats dans l'un ou l'autre des 6 premiers tableaux par espèce) ; différentes erreurs d'enregistrement ont également compromis l'exploitation des résultats de 50 autres inspections réalisées. C'est pourquoi la somme des lignes « nombre d'inspections » des 6 premiers tableaux aboutit à 2833 inspections au lieu de 3032.

I.2. explications relatives aux parties vides des 6 premiers tableaux

Colonne 1 (1/2) : contrôles à l'abattoir

Toutes les inspections au titre du R(CE)1/2005 réalisées en abattoirs, que ce soit au moment de l'arrivée du camion, ou après déchargement (soit 1594 inspections au total, toutes espèces confondues), ont été regroupées au niveau de la colonne 2, pour chacun des 6 premiers tableaux par espèces.

Colonne 1 (2/2) : contrôles avant le départ des voyages de longue durée (échanges intraUE et exports)

- le contrôle de l'aptitude au transport avant le départ (article 15.2) est systématique dans tous les cas où un carnet de route est requis, mais il n'est pas enregistré au niveau national.
- les contrôles aboutissant à la validation des carnets de route n'ont pas été enregistrés non plus.

Toutefois, 58 départements sur 95 ont pu transmettre à l'administration centrale le nombre de carnets de route qu'ils ont validés en 2014, sans toutefois pouvoir préciser les espèces : c'est pourquoi le total des carnets de route validés qui ont pu être enregistrés en France en 2014 est regroupé dans la colonne 1 d'un 7ème tableau = toutes espèces confondues. Ce total est sous-évalué, compte-tenu des 37 départements qui n'ont pas fourni le nombre de carnets de route qu'ils ont validés (des instructions ont été données pour améliorer l'enregistrement des contrôles).

Colonne 3 : contrôles documentaires a posteriori (retour des carnets de route et données annexes)

Le contrôle des carnets de route ne pouvant être ventilé par espèces, le nombre total de carnets de route contrôlés « en retour », et le nombre de carnets trouvés non-conformes ont été indiqués dans la colonne 3 du Tableau 7 (toutes espèces confondues).

Lignes « Sanctions » et « mise en application » :

Le résultat des suites des contrôles n'a pas pu être ventilé par espèces.
Par conséquent, les suites sont regroupées elles-aussi dans le Tableau 7 (toutes espèces).

Ligne 1 : Sur les 388 inspections présentant des non-conformités, 52 propositions de sanctions pénales (PV) ont été enregistrées dans la base de données vétérinaire nationale (SIGAL) : il est probable que ce nombre soit inférieur au nombre de PV effectivement transmis au procureur par les services vétérinaires, car la base vétérinaire n'est pas la base officielle dans laquelle les infractions pénales doivent être enregistrées (et l'administration centrale vétérinaire n'a pas eu accès à l'autre source de données pour 2014 : SORA).

A noter par ailleurs que les forces de police et de gendarmerie sanctionnent également au titre du R(CE)1/2005, mais les chiffres pour 2014 ne sont pas connus.

Ligne 2 : le rapport à la Commission ne prend pas en considération les NC mineures (qui ne donnent lieu qu'à simple rappel à la réglementation, sans autres suites). En revanche, les 388 inspections sur lesquelles il a été relevé des non-conformités moyennes et majeures, ont donné lieu :

- a minima à mise en demeure de mettre en œuvre des mesures correctives
- voire à des mesures de retrait des autorisations administratives

Partie II – Données complémentaires

Résultat des contrôles en cours de transport en 2014

En complément des tableaux du rapport officiel, qui indiquent le nombre de manquements par catégories de manquements, le tableau ci-dessous présente les résultats en termes de pourcentages de manquements par catégories.

Pour l'élaboration annuelle des contrôles, les non-conformités mineures (ne donnant lieu qu'à des rappels à la réglementation, sans suites) n'ont pas été retenues.

2014		Conformités (en nombre)	Non-conformités (en nombre)	Conformités en %	Non-conformités en %
Aptitude au transport (voir détail tableau suivant)		2963	18	99,40 %	0,60 %
Pratiques de transport	Pratiques	10465	107	98,99 %	1,01 %
	Densités, hauteurs	2684	29	98,93 %	1,07 %
Moyens de transport	Moyens de transport	18489	303	98,39 %	1,61 %
	Conditions suppl. > 8h	3772	74	98,08 %	1,92 %
Abreuvement, Nourriture, Intervalles route / repos		1804	35	98,10 %	1,90 %
Documents	Autorisation de transport	2429	152	94,11 %	5,89 %
	Certification conducteur	5034	198	96,22 %	3,78 %
	Carnet de route	546	8	98,56 %	1,44 %
	Documents à bord	4615	188	96,09 %	3,91 %

Nombre d'animaux contrôlés en cours de transport en 2014

Équins	1.468
Bovins	40.036
Ovins - Caprins	29.969
Porcins	40.283
Volailles/Oiseaux	1.246.126
Autres	45.782
espèce (et effectif) non renseignés :	sur 149 inspections

Détail Animaux Inaptes 2014	EQ	BV	OV / CP	PC	VL	Autres	(totaux)
Malades ou blessés	1	25	3	28	15	1	73
Morts	0	7	0	28	1867	1	1903
Trop jeunes	0	2	1	1	0	0	4
Gestation > 90 %	0	0	0	1	0	0	1
Mise bas < 7 jours	0	0	0	1	0	0	1
Totaux :	1	34	4	59	1882	2	1982
Total en pourcentage du nombre d'animaux contrôlés, par espèce	0,07%	0,08%	0,01%	0,15%	0,15%	≈0 %	0,14%

Lieux de réalisation des contrôles en cours de transport

		2014
TOTAL des INSPECTIONS REALISEES		3032
Impliquant :	nombre d'inspecteurs :	207
	nombre de transporteurs :	1622
Lieux de réalisation des contrôles :	en abattoirs	1594
	sur marchés	286
	en postes de contrôle	55
	en centres de rassemblement	220
	sur route	267
	en aéroports	0 enregistrés
	Ports (hors points de sortie)	33
	en points de sortie	297
	en élevages	46
	en d'autres lieux	126
	lieux non renseignés	sur 108 interventions

Contrôles réalisés dans le cadre de la délivrance des autorisations administratives

		2014
Autorisations « Transporteurs » (articles 5 et 6)	Nombre total d'Autorisations « Transporteurs » délivrées :	1834
	pour transports < 8h (Type 1 : article 10)	1605
	pour transports de longue durée (Type 2 : article 11)	229
Agréments « Moyens transport » (article 7)	Agréments Véhicules routiers (article 18)	326
	Agréments Navires bétailiers (article 19)	3
Certificats « convoyeurs » (articles 6.5)	Certificats de compétence (article 17.2)	2077

